



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E78712

VALABLE JUSQU'AU 02/09/2027

ÉDITÉ LE

23/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/02/2008

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 23/06/2026
8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 502518954

Siret : 502 518 954 00016

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 81 12011

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 80115961

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 80115961

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : BARBIER & PYOT

218 CHEMIN DE BAGATELLE
LDT CHAMP ROUX
38380 SAINT-LAURENT-DU-PONT

Téléphone : 04 76 55 41 90

Fax :

Portable : 06 82 78 50 54

Site Internet : <http://www.barbierpyot-toiture-isere.com>

E-mail : barbierpyot@orange.fr

Responsabilité légale :

PYOT OLIVIER GÉRANT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	27/06/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	27/06/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	27/06/2024
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	27/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.